PATRIMOINE

Forêt d'Exception® et hêtre chandelier

Après la Première Guerre mondiale, décision est prise de créer la forêt de Verdun afin de boiser le site pour mieux conserver les vestiges des combats, avec cette multifonctionnalité : créer un lieu de mémoire, de nature et de production de bois où la biodiversité peut s'exprimer. Elle devient « Forêt d'Exception® » en 2014. Elle abrite, entre autres, le crapaud sonneur à ventre jaune, la noctule de Leisler (une chauve souris rare) et… l'un des derniers êtres vivants du champ de bataille de Verdun témoin de la Grande Guerre : le hêtre chandelier. Étêté par les obus, son tronc reconstitue un houppier et continue à trôner du haut de ses 25 mètres et de ses 200 ans sur cette terre appelée « Zone Rouge ». Il fut surnommé « gueule cassée » en référence aux Poilus blessés au visage lors de ce conflit.

© FFRandonnée 55

Le hêtre chandelier

© FFRandonnée 55

Souville (casemate Pamart)

Ne pas jeter sur la voie publique

Rando Fiche®

GRANDVERDUN Agglomération

FFRandonnée Meuse

CIRCUIT N° 88 - BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Le hêtre chandelier, une gueule cassée

4 H
16 KM

390 m
196 m
250 m
Dénivelée positive

PR®

Labellisé FFRandonnée

Sur les traces des Poilus de 1916 montant au front, ce parcours mémoriel vous conduira sur les sites de la bataille pour Verdun. Il est à noter que l'itinéraire empruntant les variantes est accessible aux joëlettes.

SITUATION
Belleville-sur-Meuse, à 2 km au nord de Verdun par la D 964

PARKING
halle des sports A. Convard
N 49.173907° E 5.378596°

BALISAGE
jaune

DIFFICULTÉS !
• en période de chasse, se renseigner en Mairie

À DÉCOUVRIR *EN CHEMIN*
• hêtre chandelier • mémorial de Verdun • casemate Pamart • points de vue

À DÉCOUVRIR *DANS LA RÉGION*
• Verdun : citadelle, cathédrale Notre-Dame (crypte, cloître), Centre mondial de la Paix (ancien palais épiscopal), musée de la Princerie, Maison Braquier (fabrique de dragées), site du champ de bataille

Office de tourisme
• OT de Verdun, Place de la Nation, 03 29 86 14 18
http://tourisme-verdun.com

FFRANDONNÉE
• Comité de la Meuse : https://meuse.ffrandonnee.fr/

© FFRandonnée 55

Point de vue depuis la côte Saint-Michel

RFN555-1 - Réalisation : Nicolas Vincent Éditions. Rédaction des textes : FFRandonnée Meuse.
Entretien du sentier : FFRandonnée Meuse. Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la FFRandonnée
© FFRandonnée Meuse 2024

CIRCUIT N° 88 - BELLEVILLE-SUR-MEUSE

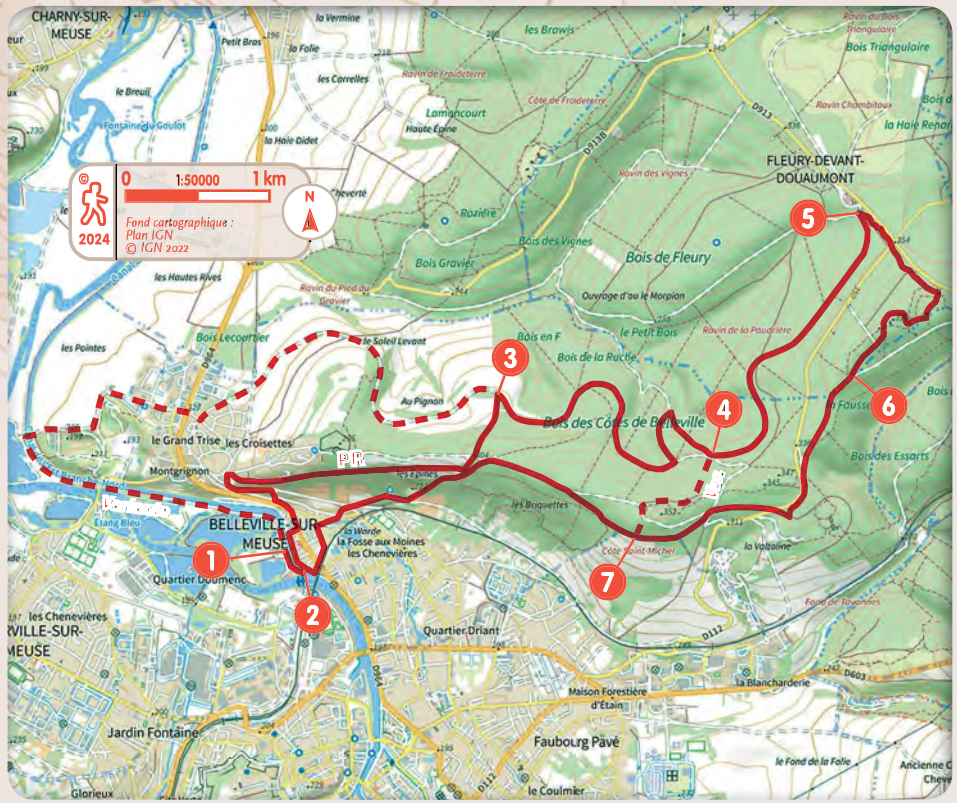

HISTOIRE

Mémorial et baraque Adrian

À la suite de ce conflit se développe un tourisme de guerre. Maurice Genevoix, blessé aux Éparges, fut à l'initiative de la création de ce Mémorial où la bataille put être reconstituée et expliquée. Inauguré en 1967, il fut rénové à partir de 2013 et rouvrit ses portes le 21 février 2016, date du centenaire de la bataille de Verdun.

Une baraque Adrian, reconstituée par les élèves du lycée Freyssinet de Verdun d'après les plans de ce général-ingénieur, permet d'abriter les touristes. Adrian avait conçu ces baraques pour, notamment, servir d'habitation dans les zones dévastées. Il a aussi laissé son nom au casque qui remplaça la calotte métallique que l'on glissait sous le képi et insuffisante pour abriter le crâne.

Une baraque Adrian

> Variante par l'étang du Wameau (ajouter 6,5 km, 1 h 30) : dos à la halle Convard, prendre à gauche la voie verte. Passer sous un premier pont et, 700 m plus loin, avant le second pont, aller à gauche en direction de l'étang du Wameau. Continuer à droite pour remonter sur le pont. Cheminer sur 1,5 km et arriver à la D 964. Prendre en face en empruntant le passage protégé. Après 150 m, poursuivre à gauche sur le chemin dit « le Tacot » où l'on retrouve le tracé principal 3.

Code de balisage PR®
FFRandonnée
— Bonne direction
LT Changement de direction
X Mauvaise direction
© marques déposées

1 Dos à la halle Convard, prendre à droite le long du canal, franchir le pont.

2 Prendre à gauche le chemin de halage sur 350 m [👁 > œuvre d'art « Les Parasols »]. Après l'œuvre d'art, aller à droite jusqu'à la D 964. Traverser sur le passage protégé et continuer à gauche sur 100 m. Traverser sur le passage protégé, passer dans un parking et monter par la rue du Général Mangin. Après 100 m, prendre à droite la rue des Poilus. Poursuivre à gauche dans le chemin des Carrières puis, 300 m plus loin, monter à droite. Au rond-point, prendre deux fois à droite pour emprunter le chemin de Decauville. Après 1,7 km, au bout d'un champ, aller à gauche en lisière de bois pour arriver à un carrefour de pistes. Prendre en face et descendre vers le chemin dit « le Tacot ».

3 Emprunter le chemin à droite sur 1,9 km, puis s'engager à gauche sur un sentier menant au hêtre Chandelier [👁 > arbre remarquable] (⚠ **> bien suivre le balisage)**. Continuer jusqu'à un chemin forestier que l'on suit à droite jusqu'à un carrefour de pistes.
> Variante par le fort Saint-Michel (elle permet d'écourter la boucle principale : 10,5 km, 2 h 45) : au carrefour de pistes, prendre en face et 30 m, plus loin suivre à droite un sentier montant sur 350 m. Au T, prendre le chemin contournant le fort Saint-Michel. Au chemin forestier, prendre à gauche sur 100 m, puis à droite encore sur 100 m et rejoindre le tracé principal 7 [👁 > point de vue].

4 Au carrefour de pistes, reprendre à gauche le chemin dit « le Tacot » sur 2,4 km. Arriver à la baraque Adrian [👁 > aire de pique-nique], près du mémorial de Verdun [👁 > visite possible].

5 Prendre à droite un sentier aménagé jusqu'à la D 112. Traverser (⚠ **> prudence !)** [👁 > statue du lion de Souville] et continuer en face jusqu'au site de la casemate Pamart [👁 > vestiges]. Poursuivre à droite sur un sentier étroit pour arriver sur le haut du fort de Souville [👁 > vestiges] (⚠ **> bien suivre le balisage)**. Passer devant les niches à munitions.

6 Au chemin forestier, descendre sur 900 m. Après l'aire de pique-nique, prendre à gauche le chemin parallèle à la route sur 400 m. Au T, prendre à droite et retrouver la D 112 [👁 > ancien réservoir d'eau]. Traverser (⚠ **> prudence !)** et prendre en face sur 450 m. Au carrefour de pistes, monter tout droit sur 20 m et prendre un sentier sur la gauche. Atteindre la Côte Saint-Michel [👁 > point de vue].

7 À la fourche, descendre à gauche sur un chemin empierré sur 600 m. Puis aller à gauche. Continuer tout droit sur 450 m sur un chemin empierré. Au T, prendre à droite sur 350 m [👁 > croix des Relèves]. Après l'entrée du cimetière, descendre à gauche sur le chemin de Fleury, puis à droite par la rue de la République. Emprunter à gauche la rue du Commandant Drouot, puis à gauche la rue Jean Jaurès. Continuer tout droit dans le chemin de la Warde et déboucher dans la rue du Général de Gaulle. Aller à droite sur 20 m, traverser sur le passage protégé et suivre la rue du Barrage.

2 Rejoindre le point de départ.